

**Séance du mardi 09 juin 2020**

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 29/05/2020

Présents : 14

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Eric BOUSQUET

*L'an deux mille vingt et le neuf juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,*

**Présents :** Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Eric BOUSQUET, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Stephanie SALIES, Pierre DUPONT, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY

**Représentés:** Luc AVELLANEDA

**Absents:**

**Objet: Commission d'Appel d'Offres - 2020\_026**

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 1411-5, D 1411-3, D 1411-4 et D 1411-5,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein.

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres

Après dépouillement, les membres désignés pour siéger à la commission d'appel d'offre sont :

Membres titulaires

- Monsieur Bruno FILIOL
- Monsieur Thierry RIEU
- Monsieur Jordan ANGELVY

Membres suppléants

- Madame Christelle CHAUVET
- Madame Stéphanie SALIES
- Madame Sylvie LACOMBE

PREFECTURE DU CANTAL

17 JUIN 2020

BUREAU DU COURRIER

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de AURILLAC le 17.06.2020  
et publication ou notification du 23.06.2020

Le Maire,  
A. DUJOLS,

Le Maire,  
A. DUJOLS

